

Mézériat@g

www.mezeriat.fr



- La station à roseaux enfin en action
- Sécurité et secourisme pour tous
- Souscription publique pour le patrimoine
- Budget de la commune



Juillet
2016



La station à roseaux

La nouvelle station d'épuration située aux Curtallins (au sud de la commune) a été mise en service le jeudi 12 mai 2016 et inaugurée le samedi 18 juin. Dans l'intervalle, une matinée portes ouvertes a été organisée le samedi 21 mai à l'attention des habitants, ainsi que le mercredi 1^{er} juin pour la classe de C.E.2.

Cette station à roseaux remplace l'ancienne structure désuète et techniquement dépassée, dite « à boues activées », partagée par la commune et la société La Bresse. Mise en service en 1975 pour traiter les rejets de l'usine (15 000 Equivalent Habitants), elle traitait aussi une partie du rejet communal (850 EH). Suite au départ de la société, la station ne fonctionnait plus qu'à 5-10% de sa capacité et n'offrait plus un rendement satisfaisant.

Devenue surdimensionnée, en mauvais état et située en zone inondable, son remplacement s'imposait. C'est la technique du « filtre planté de roseaux à écoulement vertical » qui a été retenue pour la collecte et le traitement des eaux usées, sur une surface d'emprise de 6 000 m² et pour une capacité de 1 200 EH.

Lors de la matinée portes ouvertes, par chance sous un soleil radieux, les Mézériatis curieux (une cinquantaine) ont pu visiter le nouveau site, accompagnés par des élus, guides d'un jour. Ils ont reçu des explications sur les diverses installations et observé le fonctionnement des pompes en direct.

Les écoliers se sont montrés attentifs, intéressés et ont posé une multitude de questions. Ils ont apprécié les jets d'eau, comme à Versailles ! Ils ont pris conscience de l'importance de ne pas jeter n'importe quoi dans les toilettes.

Un moment instructif pour tous. Un grand merci à nos visiteurs et à nos conseillers municipaux qui se sont mobilisés spécialement pour l'occasion.



Inauguration en présence du député Michel VOISIN, de Jean-Yves FLOCHON, vice-président du Conseil Départemental chargé de la ruralité et des collectivités, et du sénateur Patrick CHAIZE.



Nouvelle station d'épuration sur base de roseaux

Nous vous en parlions beaucoup, maintenant c'est chose faite. Elle fonctionne, elle vous a été présentée, elle a été inaugurée, les enfants ont fait connaissance avec ce traitement des eaux préconisé pour les petites communes. Elle est née, nous lui souhaitons longue vie avec de nombreux petits roseaux à entretenir. Ceux-ci portent le doux nom de macrophytes, végétaux se développant en milieu aquatique comme les nénuphars.

Nous sommes heureux de cette réalisation qui s'approche du principe des traitements naturels.

Cette nouvelle station concerne la partie sud du village (800 habitants), tandis que la lagune située en contrebas des Covettes gère la zone nord (600 habitants). Le reste de la population est en assainissement individuel, fosse septique ou micro station.

Travaux de sécurisation Route de Polliat

Vous avez dû maudire la municipalité avec les déviations, les feux alternatifs, les routes ouvertes un jour et coupées le lendemain, mais il faut bien que les travaux se réalisent. Bien sûr, vous imposez simultanément la réfection de l'eau potable aux Curtallins, la remise en état de la chaussée à proximité de la nouvelle station d'épuration et vous bloquez sur la Route de Polliat, nous avons cumulé le maximum de perturbations. Il ne manquait plus qu'une inondation et Mézériat était coupée du monde ! Ouf, cela n'a pas eu lieu !

Nous avons dorénavant une entrée de village sans fil électrique aérien, sans poteau si ce n'est l'éclairage public, où les automobilistes rouleront moins vite et les piétons rejoindront le village en toute sécurité en cheminant sur le sentier.

Merci pour votre patience et votre compréhension.

La fusion des communautés de communes est en marche

Le rapprochement de nos deux communautés de communes (Bords de Veyle et Canton de Pont-de-Veyle) est passé à la phase active. Elle s'appellera la Communauté de Communes de la Veyle.

À la suite d'une première réunion des maires des 18 communes, 5 groupes de travail se sont mis en place afin de coordonner le plus vite possible nos différentes missions. Chaque village a nommé ses 10 représentants chargés de cette harmonisation durant les 6 prochains mois avant l'union des deux intercommunalités, le 1^{er} janvier 2017.

Je vous souhaite d'excellentes vacances estivales.

Etienne ROBIN



Dans ce numéro

La station à roseaux	2 ^e de couverture
Edito	Page 1
Vie communale	Pages 2 et 3
Le budget	Pages 4 et 5
Zoom sur la municipalité ..	Page 6
Bienvenue à	Page 7
Travaux	Pages 8 et 9
Sécurité	Pages 10 et 11
Environnement	Pages 12 et 13
Vie scolaire	Pages 14 et 15
Vie associative	Pages 16 et 17
Pêle-mêle 2016	4 ^e de couverture

**Supplément détachable :
Renseignements pratiques**

**Si vous avez des suggestions
ou des remarques, vous pouvez
les adresser à la commission
communication, par écrit ou par
mail à la mairie.**

Directeur de la publication : Etienne ROBIN

Rédacteur en chef : Leslie VOLATIER

Comité de rédaction : Laetitia BERTRAND,
Florence GAMBY, Josiane MUZY, Martine VOLLAND

Photocomposition-Impression : COMIMPRESS

Crédit photographique : la commission communication, les élus, les associations de Mézériat, les professeurs des écoles, Lucette RICHARD, Olivier FRIZOT.

Toute reproduction d'article, de photo ou dessin, doit faire l'objet d'une demande d'autorisation auprès de la municipalité.

Les pompiers à l'honneur

Le dimanche 8 mai 2016 a été célébré le 71^{ème} anniversaire de la fin de la seconde guerre mondiale.

A l'issue de ce moment d'hommage, les pompiers ont été mis à l'honneur : 4 d'entre eux ont été cités.

Le caporal **Florian LOUVENAZ** s'est vu attribuer le grade de caporal-chef à la suite de formations régulièrement suivies. Agent technique sur notre commune, il est aussi pompier volontaire à Vandeins.

Le caporal-chef **Landry MARIN** a reçu le titre du Mérite des sapeurs-pompiers pour ses 10 années au sein de notre Centre de Première Intervention. Il continue à « servir » à Saint-Didier-d'Aussiat où il réside désormais.

Sapeur 1^{ère} classe, **Thierry BOZONNET** a souhaité arrêter son engagement après 25 années de service. Il a été distingué de la Médaille de Vermeil.

Également sapeur 1^{ère} classe, **Didier DOUVRE** a lui aussi choisi de se retirer après 30 années de disponibilité auprès de la population et a été honoré de la Médaille d'Or pour cette si longue période. Connu pour son sens de l'animation, il a été de nombreuses années président de l'Amicale des pompiers.

Le sergent-chef **Romain BREVET**, dans son discours, a mis en valeur leurs nombreuses qualités d'homme et de sapeur. Amitié, efficacité et sens du dévouement, tels ont été les mots de leur supérieur.



Trois départs mais un nouvel arrivant, le caporal **Samuel TRICHET**. Agé de 34 ans, il est pompier professionnel à Miribel. Avec sa conjointe Aurélie MUZY et leurs deux garçons, ils vont prochainement emménager au hameau des Dalles.

Les sapeurs-pompiers de Mézériat sont dorénavant au nombre de 20. Pour un bon fonctionnement de notre caserne, l'effectif nécessaire est de 24 sapeurs.

Le chef de corps Romain BREVET se tient à la disposition de chacune et chacun pour toutes informations concernant le recrutement (tél. 06 03 43 52 48).

Formons-nous aux gestes qui sauvent

Un proche qui fait un malaise ou qui s'étouffe, une blessure par un couteau ou une brûlure, une fuite de gaz ou un départ de feu à la maison, un accident de la route... Nombreux sont les risques dans notre vie quotidienne. Face à une personne en danger, avoir les bons réflexes peut parfois sauver une vie.

Suite aux attentats qui ont touché notre pays, le gouvernement a incité la population à se sensibiliser aux gestes de premiers secours en proposant des initiations gratuites.

A Mézériat, durant ce premier semestre 2016, les pompiers de la commune ont ainsi animé bénévolement des sessions pour les habitants et pour les élèves de la classe de C.M.2.

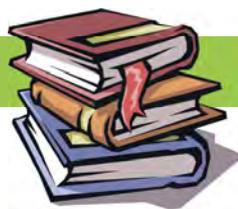
Les personnels communaux ont, quant à eux, obtenu le diplôme P.S.C.1 (Premiers Secours Civils niveau 1) à l'issue d'une formation d'une journée dispensée par le SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours).

Si des personnes se déclarent intéressées, d'autres sessions d'initiation seront envisagées.



Inscription par mail
au C.P.I. : cpi.mezeriathotmail.fr
ou à la mairie.

Bibliothèque



Envie d'être à la page ?

Oui ? Alors venez grossir l'effectif des adhérents que compte notre bibliothèque municipale !

Près de 8 000 ouvrages attendent impatiemment, sur leurs étagères, d'être dévorés à perpétuité. Le livre permet de s'évader du quotidien, de s'enrichir de nouvelles connaissances, de stimuler notre imaginaire, de réfléchir et de se poser des questions sur le monde qui nous entoure. A la fin de celui-ci, la page est tournée et on pousse à nouveau les portes de la bibliothèque pour trouver le roman qui nous fera vivre une nouvelle aventure.

Les chiffres 2015 de la bibliothèque de Mézériat : 648 adhérents soit 30% de la population (contre 17% pour la moyenne nationale...), 2400 visites, 5300 livres empruntés, 750 heures de présence pour l'ensemble des 10 bénévoles qui se ravissent de la progression constante de la fréquentation (+9% entre 2014 et 2015).

La bibliothèque de Mézériat vous accueille :

- Le mardi de 15 h 30 à 17 h 30
- Le vendredi de 8 h 30 à 10 h 30 et de 17 h 30 à 19 h 00
- Le samedi de 10 h à 12 h

Pique-nique

Ce sont 3 nouvelles tables qui ont été installées sur l'aire de Bassol. De même format (carré) que les précédentes, elles sont placées en bordure de rivière.

Un pictogramme a été apposé au pied de la table rectangulaire située à proximité du pont de Bassol. Celle-ci est donc réservée aux personnes à mobilité réduite ou en fauteuils roulants. Merci à chacun de faire preuve de courtoisie pour laisser la place libre d'accès.



Les projets

La commission « cadre de vie » s'attèle actuellement à un projet de réaménagement de la place du marché. Le C.A.U.E. de l'Ain (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) a apporté son concours pour une réflexion sur la refonte de la place. Les objectifs : mise en valeur du parvis de la mairie et du cadre paysager, tout en optimisant le stationnement et en permettant la circulation des usagers, piétons et véhicules, en toute sécurité.

Un diagnostic phytosanitaire a été commandé pour apprécier l'état de santé et la dangerosité potentielle des platanes. Il en ressort qu'ils ne sont pas en aussi mauvais état qu'on le croyait et que nous allons pouvoir les garder. L'un d'eux, cependant, attaqué par un champignon (le chancre à phellin tacheté), devra être abattu, d'autres subiront une coupe de certains moignons secs. Le fait qu'ils soient creux, pour la plupart, n'a pas d'incidence.

Le projet n'en est qu'à son début mais pourrait voir le jour en 2018. Une évidence toutefois : l'îlot central et le mât du candélabre vont disparaître !

Autre projet mené par la commission « affaires scolaires », l'étude de la construction d'un groupe scolaire suit son cours.

Les locaux de l'école élémentaire, également utilisés pour l'accueil périscolaire, nécessiteront d'importants et onéreux travaux de mise aux normes fonctionnelles et d'accessibilité : présence de nombreux escaliers intérieurs comme extérieurs, nécessité d'installer un ascenseur pour desservir les 2 niveaux dans le bâtiment du bas, salles de classes manquant de surface, ... En outre, le restaurant scolaire, situé dans l'école maternelle, oblige la centaine d'enfants bénéficiaires de la cantine à se déplacer entre les deux écoles par tous les temps, et mobilise trois agents communaux pour les encadrer. De plus, le réfectoire, avec un effectif croissant, devient petit, ce qui le rend très bruyant.

Les différentes visites d'écoles de construction récente ont été instructives pour la commission : toutes les informations collectées, des satisfactions et réussites des uns aux erreurs ou déceptions des autres, seront précieuses quand viendra le moment de dessiner des plans ou de choisir les matériaux et les équipements...

La réflexion porte actuellement sur le choix du meilleur emplacement. Celui-ci doit être suffisamment vaste et idéalement proche du village. Plusieurs options sont envisagées. Les élus se font accompagner par différents organismes (C.A.U.E de l'Ain, Agence Départementale d'Ingénierie de l'Ain, Etablissement Public Foncier Local, ...) pour imaginer une école qui pourra accueillir nos chères têtes blondes pendant les cinquante prochaines années.

Le budget

Les finances communales sont réparties sur deux budgets : le budget principal et le budget assainissement. Chaque budget est divisé en deux sections : fonctionnement et investissement. Les comptes administratifs représentent les dépenses et les recettes réelles de l'année écoulée et dégagent en général un excédent (un résultat positif).

Le budget prévisionnel projette les dépenses et les recettes de l'année à venir et se doit d'être équilibré.

Compte administratif principal : résultat 2015

C.A. Communal	Investissement		Fonctionnement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
	388 540 €	912 112 €	984 834 €	1 728 778 €
Excédent	523 573 €		743 944 €	

Section investissement

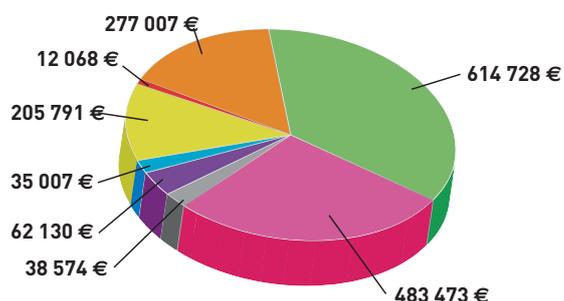
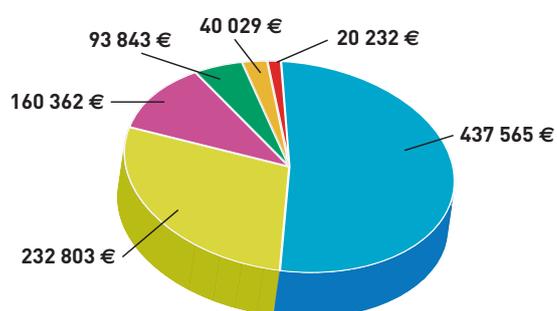
Les principaux postes de dépenses sont les suivants :

Rénovation de la gare (fin des travaux d'aménagement)	73 087 €
Remboursement du capital des emprunts	61 817 €
Aménagements de logements communaux	47 744 €
Travaux Route de Polliat	38 256 €
Voirie	33 692 €
Accessibilité	27 850 €
Travaux aux écoles et à la cantine	21 150 €
Travaux Route de Vaudrenand et Rue des Nallins	12 374 €

Les principales ressources sont :

Report de l'excédent d'investissement 2014	746 602 €
Subventions	47 800 €
- Département : 23 625 € (Route de Polliat),	
- Région : 21 971 € (Route de Vaudrenand et Rue des Nallins, travaux de la gare),	
- divers : 2 204 €	
Fond de Compensation de la T.V.A.	40 945 €
Taxe d'aménagement	36 216 €

Section fonctionnement



Dépenses

- Charges de personnel (8 personnes à temps plein, 7 à temps non complet)
- Charges générales (électricité, chauffage, entretien des bâtiments communaux et voirie, fournitures administratives, matériels, etc.)
- Gestion courante (participation au SDIS, subventions aux associations et C.C.A.S., indemnités des élus)
- Reversement de la Contribution Economique Territoriale à d'autres communes (solidarité) et à la C.C.B.V.
- Opérations comptables (amortissement d'immobilisation)
- Charges financières (intérêts d'emprunts)

Recettes

- Impôts fonciers (foncier bâti et non bâti, taxe d'habitation)
- Dotations et subventions (aide de l'Etat aux communes)
- Taxe C.V.A.E. (Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises)
- Revenus immobiliers et location de la salle des fêtes
- Autres taxes (IFER : Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseaux, droits de place sur le marché, droits de mutation)
- Autres produits
- Ventes, prestations (concessions cimetière, redevances diverses)
- Report de l'excédent 2014

Budget principal 2016

Budget Communal	Investissement		Fonctionnement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
	1 658 420 €	1 658 420 €	1 946 791 €	1 946 791 €

Les excédents dégagés en 2015 sont reportés en recettes 2016, chacun dans leur section respective.

Les dépenses d'investissement pour 2016 concernent essentiellement la restauration du clocher et la toiture de l'église, l'enfouissement des réseaux secs et l'aménagement de la Route de Polliat, des travaux d'accessibilité de bâtiments communaux et de réhabilitation des toilettes publiques. D'autres projets sont en cours d'études.

Taux d'imposition : ils sont maintenus au niveau de 2015.

Taxe d'habitation : 12,26 %,
 Taxe foncière - bâti : 13,39 %
 Taxe foncière - non bâti : 32,86 %
 C.F.E. (Contribution Foncière des Entreprises) : 18,23 %

Comptes administratifs assainissement : résultat 2015

C.A. Assainissement	Investissement		Fonctionnement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
	847 886 €	326 980 €	347 358 €	369 380 €
	Déficit : - 520 906 €		Excédent : 22 022 €	

En investissement :

Les travaux de la nouvelle station à roseaux (près de 776 000 €), le curage et l'épandage des boues de la lagune des Covettes, l'extension du réseau pèsent sur le résultat de l'exercice. Le prêt bancaire de 600 000 € débloqué fin mars 2016 est venu combler ce déficit.

En fonctionnement :

Les dépenses liées à l'entretien du réseau d'assainissement sont financées par les participations des usagers (Participation à l'Assainissement collectif, droits de branchement), la redevance d'assainissement, les subventions et le report de l'excédent 2014.

Budget assainissement 2016

Budget Assainissement	Investissement		Fonctionnement	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
	1 720 772 €	1 720 772 €	137 422 €	137 422 €

En section d'investissement, les dépenses prévisionnelles restent importantes puisque la station à roseaux dont le montant s'élève à 1 450 000 € n'a été livrée qu'au mois de mai.

Les subventions accordées à cet équipement ont été notifiées par le Conseil Départemental (à hauteur de 22 % du HT) et l'Agence de l'Eau (43 % du HT) ; la commune a déjà perçu un acompte et le solde de ces participations sera réglé après paiement total du chantier.

Zoom sur la municipalité

La Commission Animation

Responsable : Jean-Pierre SAINT-SULPICE

Membres : Marinette ALBAN, Christelle COLIN, Florence GAMBY, Jérôme CARMELLE, Lilian MOREL, Jean-Pierre RABUEL, Etienne ROBIN.

Cette commission est chargée de dynamiser le village, en fédérant les habitants autour d'actions conviviales et de moments d'échanges.



Différentes actions sont menées directement par la commission :

- l'opération nettoyage de printemps a eu lieu pour la première fois le 2 avril avec une quarantaine de bénévoles et sera renouvelée en 2017 puisqu'elle a connu un vif succès ;
- l'accueil des nouveaux habitants chaque trimestre permet aux élus de les rencontrer et de leur présenter toutes les activités existantes à Mézériat, qu'elles soient associatives, commerciales, artisanales sans oublier toutes les professions libérales que nous avons la chance de posséder ;



- les trophées des champions au mois de novembre récompensent les meilleurs sportifs qui ont remporté des médailles au niveau départemental, voire régional ou national ;
- le forum des associations, le deuxième samedi de septembre permet, quant à lui, de présenter aux familles les différentes possibilités d'activités culturelles et sportives pour les enfants, mais aussi pour les adultes ;



- « l'animation marché » a été relancée ce printemps avec le concours d'anciens élus, du Syndicat d'Initiative et de bénévoles, afin d'améliorer la fréquentation le vendredi matin auprès des commerçants ambulants et de soutenir leur présence hebdomadaire.

La commission a également en charge la préparation des vins d'honneur offerts par la municipalité à l'issue de chaque défilé et lors des réunions publiques d'informations sur des thèmes d'actualité en relation avec des chantiers sur la commune.



D'autres actions sont menées en partenariat avec le Syndicat d'Initiative, principalement la vogue fin juillet ou la fête des vieux métiers le premier dimanche de septembre, ainsi qu'avec la Communauté de Communes pour l'organisation du Téléthon début décembre.

Le travail de cette commission est visible le jour même de l'opération, mais c'est surtout en amont pour l'installation des lieux et les soirs de réunion que toutes ces actions se mettent en place.

La commission initie ces manifestations, mais elle est soutenue et aidée par l'ensemble du conseil municipal et des bénévoles lorsque cela est nécessaire. Elle remercie l'ensemble de la population qui participe largement tout au long de l'année à tous ces événements.





...la société **I.S.D.E.** (Intervention Sinistre après Dégâts des Eaux)

Mézériati de longue date, **Florent VALOUR** a pris une nouvelle orientation professionnelle.

Après avoir suivi un module de formation spécialisée en Allemagne, il est désormais apte à se servir d'un matériel sophistiqué pouvant apporter à chacun d'entre nous des réponses précises à nos problèmes de fuites d'eau dans la maison. En effet, il localisera, grâce à un matériel performant, toutes les fuites, intérieures comme extérieures, des bâtiments. Cela permettra ensuite l'intervention d'un plombier sur une zone ciblée.

I.S.D.E. peut aussi intervenir pour l'assèchement et la désinfection des matériaux.

De nombreuses compagnies d'assurance font déjà appel à l'entreprise.

Cette petite structure pourra aussi vous conseiller pour améliorer l'isolation de la maison et ainsi participer à la réduction de vos dépenses.

I.S.D.E.
06 35 46 77 84



...Romain PAYS, société **ElmCoaching**

Doté de son C.A.P. de peintre et applicateur de revêtement, Romain, 32 ans, est plâtrier-peintre professionnel depuis une douzaine d'années.

En complément de son métier, il a développé une nouvelle activité bien dans l'air du temps, le coaching, exercice bien particulier et rare quand il s'agit du secteur du bâtiment.

Romain vous indiquera comment réaliser vos travaux de peinture, décoration, papier peint, joints de placo, parquet, etc ...

Du sol au plafond, avec des packs intervention de 1, 2, 3 heures, et plus, Romain PAYS vous donnera tous les conseils qu'il vous laissera par écrit via des notices techniques d'application. Il vous fournira également les outils et les peintures de professionnel qui vous permettront d'être fier de vous lorsque les travaux seront terminés.

Le coaching-travaux n'existait pas sur notre secteur, Romain l'a inventé.

ElmCoaching
76 Impasse des cerisiers
06 89 75 24 96 - elmcoaching@yahoo.com

...Matthieu BRUNEAU, apiculteur amateur.

Son enfance a été bercée par le battement d'ailes des abeilles : Matthieu accompagnait fréquemment son père, alors apiculteur professionnel, lors de la récolte du miel et de sa commercialisation sur les marchés.

En 2012, à partir de 4 ruches qui lui sont confiées, Matthieu a l'opportunité de se lancer dans l'apiculture pour sa consommation personnelle et celle de ses proches. Pour alimenter son cheptel, il pratique l'élevage et la sélection des abeilles et récupère également tout essaim dans les jardins des particuliers.

Souhaitant développer sa passion et encouragé par son entourage qui apprécie la qualité gustative de son miel, Matthieu décide d'accroître sa production. Ainsi, en 2016, il déclare son activité en tant qu'apiculteur amateur, achète 10 nouveaux essaims et aménage une miellerie.

Il commercialise ses différents nectars (acacia, toutes fleurs, sapin) en vente directe.

Les amateurs de miel et les personnes repérant un essaim peuvent le joindre au 06 15 06 24 44



Les ruches peintes et décorées par Magali, son épouse et ses filles Leelou et Luna avec une peinture bio à l'huile de lin.

Accessibilité

Les travaux du bâtiment de la mairie sont terminés :

- **A l'intérieur**, les escaliers sont signalés par des bandes podotactiles qui ont pour fonction le guidage et la sécurité, notamment pour les personnes à mobilité réduite, les malvoyants et les personnes âgées. Les nez de marches répondent aux exigences suivantes : être contrastés visuellement par rapport au reste de l'escalier et être non glissants. La première et la dernière marche sont pourvues d'une contremarche claire par rapport aux autres. Les mains courantes permettent de gravir l'escalier en toute sécurité. L'ascenseur a été équipé de dispositifs sonores et visuels pour être aux normes en vigueur, de même que les toilettes.



- **A l'extérieur**, une borne d'appel interactive a remplacé la sonnette à gauche des portes d'accès à la mairie ; des rampes bordent les marches qui montent à la maison commune et celles qui descendent à la bibliothèque. Enfin, les points lumineux ont été changés pour apporter un meilleur éclairage pour accéder au bâtiment.

Ce chantier, imposé par la nouvelle réglementation, a coûté 30 000 € H.T. à la collectivité.

La télérelève

En 2015, le Syndicat « Veyle Reyssouze Vieux-Jonc », responsable de la distribution de l'eau potable sur notre commune, a déployé via la société Alteau un système de relève automatique à distance des compteurs d'eau.

La télérelève est à présent opérationnelle et efficace puisque les premières alertes ont été envoyées, pour des fuites même très faibles mais cependant détectées...

Aujourd'hui, pratiquement tous les foyers mézériatis sont équipés d'un compteur avec un émetteur. Les habitants

pourvus de ce système ont reçu un courrier d'information en début d'année. Si vous ne l'avez pas eu, c'est que vous n'êtes pas encore branchés !

Retrouvez sur le site www.alteau.fr toutes les informations utiles concernant votre abonnement, la gestion de votre compte, le règlement de vos factures et votre suivi de consommation.

Retrouvez aussi les missions et le fonctionnement du Syndicat sur www.eausrvj.fr.

Eau potable

Le Syndicat « Veyle Reyssouze Vieux-Jonc » a procédé au remplacement de la canalisation qui dessert la route de Chaveyriat, des Curtallins jusqu'à la route des Boulets.

Coût de ce chantier financé par le Syndicat des eaux : 93 276 €

Aménagement de voirie

A l'automne, la commune prévoit de créer un trottoir sur **le Chemin de la Pernette et le Chemin des Badelles**, depuis la Route de l'Effondras jusqu'à l'entrée de la Maison Médicale.

Au lotissement des Carronières, les accotements et la bande de roulement seront aussi rénovés.

Remplacement des latrines communales

Les toilettes publiques situées sous la salle des fêtes ont été restructurées : une cabine sanitaire autonettoyante, conforme à la réglementation accessibilité, a été installée. Des urinoirs, avec un accès séparé, complètent cet aménagement.

Route de Polliat, suite et fin

Après la pose de nouveaux lampadaires, les aménagements de voirie ont débuté en avril.

Des trottoirs ont été créés en enrobé côté village et en sable chaulé en allant vers la périphérie pour démarquer la partie « urbaine » de la partie « rurale ». Le cheminement piéton change de rive en fonction de contraintes techniques.

Le carrefour de la Montée des Cèdres a été réaménagé : l'arrivée perpendiculaire permet plus de visibilité.

L'arrêt de car « Bayard » (des collégiens) a été déplacé pour s'adapter au nouveau tracé.

La circulation automobile sera freinée par des écluses et un plateau. Dès les premières habitations, un radar pédagogique indiquera la vitesse des véhicules pour responsabiliser les conducteurs.

Le quartier de l'école maternelle a changé de physionomie avec la réduction de la hauteur du mur d'enceinte à 1 mètre, laissant au regard libre du passant l'ensemble du bâtiment. Un agencement paysager sera fait à l'automne.

Il avait été envisagé de détruire entièrement le mur et de le décaler pour rendre le trottoir accessible aux personnes à mobilité réduite (1,40m de largeur). Cette option avait été écartée pour des raisons techniques et financières. Sans regret, car une sur largeur de la fondation et de la base du mur a été découverte.

Le trottoir ouest étant aux normes, c'est donc ce cheminement là qu'il est fortement conseillé aux piétons d'emprunter.

Outre l'amélioration esthétique de l'entrée nord du centre-village, la municipalité espère une meilleure visibilité et plus de sécurité dans l'intersection.



Souscription publique pour notre église



Le diagnostic est clair : les réparations de la toiture du clocher sont indispensables à la pérennité de cet ouvrage et à la sécurité des passants. Ainsi, les travaux de réfection de l'ensemble du bâtiment sont programmés pendant 11 semaines à partir du 5 septembre 2016.

La toiture de l'église, c'est 710 m² de surface !

Sur les nefs et l'abside, les tuiles plates écailles cassées ou abîmées par le gel seront remplacées.

Sur le clocher, les 140 m² de couverture seront entièrement refaits ainsi que les arêtières et la zinguerie.

La charpente défectueuse sera renforcée et traitée. Des planchers, échelles de meunier et platelages de circulation seront mis en œuvre. Les deux croix et le coq seront rénovés et le paratonnerre sera mis aux normes.

Deux ouvertures seront aussi créées en toiture pour accéder aux combles de la nef.

La commune profitera de la présence de l'échafaudage nécessaire aux travaux pour rénover les 205 m² de façades du beffroi et de l'abside.

Coût total estimé : 250 000 €.



Des subventions ont été sollicitées mais le financement sera assuré en grande majorité par les deniers de la commune.

Ce bâtiment n'est pas seulement un lieu de culte mais aussi un patrimoine historique du village. La commune propose à la population

une souscription publique pour ce monument non classé. Le dépliant est joint à ce Mézémag.

Toute personne ou société souhaitant faire un don bénéficiera d'une réduction d'impôt. Avis aux mécènes, aux généreux et aux défenseurs du patrimoine... Ensemble, sauvagardons cet édifice ancestral !



Nouvelles signalisations

Sur la place du village, un sens interdit nous confirme que l'on ne doit pas sortir par la voie parallèle à la mairie (côté nord de la place).



Un autre sur l'Impasse de la Brasserie, en face du Crédit Agricole, nous interdit de tourner à droite, nous avertissant ainsi que la Rue de la Gare est exclusivement autorisée dans le sens nord-sud.



Tout près du Chemin des Covettes, le stationnement est interdit sur la totalité de la voie de desserte réservée au ramassage des ordures ménagères et au personnel communal.



La priorité a changé à la sortie des Chemins de Montleyssard, des Petits Bois, de Poyet et Impasse des Plans, pour aborder la Route des Trois Rivières. Une signalisation de stop a été matérialisée par le service des routes du Conseil Départemental. L'arrêt est donc obligatoire avant de s'engager sur la Départementale (RD45), à ne pas confondre avec un cédez-le-passage !

Enfin, pour une meilleure information des usagers, les voies sans issue des chemins de la Mare et des Covettes sont identifiées par une signalisation appropriée.

Rappel : la sortie du Chemin de la Sablière s'effectue obligatoirement par la Montée des Cèdres.



Pour le Chemin de la Tuilerie, la sortie sur la Route de l'Effondras est interdite. Un ralentisseur jaune fluo a été installé à l'entrée de cette voie pour réduire la vitesse des usagers indelicats.

Les autorités compétentes sanctionneront les véhicules en infraction. Alors soyons tous attentifs et respectueux de ces règles de circulation.

Transports scolaires



Pour répondre à une demande des directeurs d'école concernant la sécurité dans les transports scolaires, Josiane MUZY, conseillère municipale compétente dans ce domaine et I.D.S.R. (Intervenante Départementale Sécurité Routière), a effectué plusieurs trajets dans le car avec les écoliers. Elle a constaté des dysfonctionnements et a proposé des actions de sensibilisation.

Celles-ci ont été réalisées en collaboration avec les enseignants pour démontrer aux enfants la nécessité de respecter certaines règles.

Les petits de l'école maternelle ont pu constater que la poupée installée sur une voiturette sans être attachée a été projetée au loin lorsque ce véhicule a été lancé contre un obstacle. Ensuite, bien attachée, la poupée est restée en place. Les enfants ont fait des remarques pertinentes pour commenter les deux expériences.



Les plus grands (C.P., C.E.1 et C.E.2) ont écouté le conte de Zou le Tatou qui entraîne les animaux dans un grand voyage. Leurs aventures successives démontrent l'importance de la ceinture et l'utilité du gilet jaune.

Quelques images sur un diaporama ont complété la séance de sensibilisation.

On a pu constater l'intérêt des élèves. Pour certains, toutes ces consignes étaient bien comprises et acquises. En revanche, pour d'autres, l'information était nécessaire et devra être répétée, voire relayée par les parents pour devenir un réflexe incontournable. La municipalité espère pouvoir renouveler cette action chaque année.

A cette occasion, des gilets jaunes offerts par le Conseil Départemental ont été distribués aux enfants.

Soyez visible, équipez-vous !

Au 1^{er} janvier 2016, l'obligation de posséder un gilet jaune est entrée en vigueur pour tous les conducteurs de véhicules motorisés à 2 ou 3 roues.

Les cyclistes doivent en être équipés dès que la visibilité est insuffisante (inférieure à 150m) de jour, par temps de brouillard, de pluie, à la tombée et au lever du jour et de nuit bien sûr quelle que soit la météo.

Pour les piétons, le port du gilet est fortement conseillé par la loi.

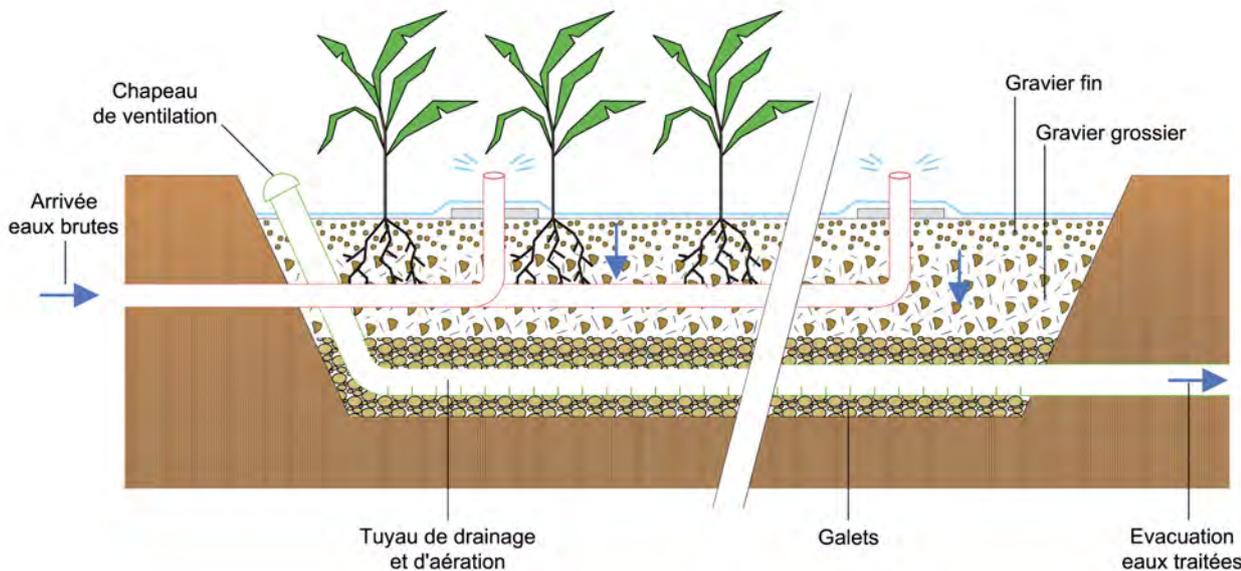
Souvent, les automobilistes se laissent surprendre, principalement hors agglomération, lorsque la route n'est pas bordée de trottoirs, par un piéton ou un cycliste habillé de noir. Ils doivent réagir en urgence pour l'éviter, avec parfois des difficultés face à des contraintes de circulation (des véhicules qui arrivent en face, une chaussée étroite). A cet instant, ils sont tous en danger. Le gilet fluorescent permet d'être vu beaucoup plus tôt par les conducteurs qui peuvent ainsi anticiper et adopter une attitude sécuritaire.



Les piétons doivent marcher du côté gauche de la chaussée en faisant ainsi face au danger. Les cyclistes doivent rouler côté droit.

Pour information, 499 piétons et 159 cyclistes sont morts sur les routes de France en 2014. Le nombre de blessés s'élevait respectivement à 11 221 et 4 098. La tranche d'âge la plus touchée est celle des 15-19 ans.

La nouvelle station d'épuration (STEP) à roseaux



Le principe de la STEP à macrophytes (espèce de végétaux se développant en milieu aquatique) est basé sur l'épuration de l'eau par les végétaux et le sol ; elle fonctionne comme un marais naturel.

Ces plantes, et plus spécifiquement les roseaux (ou plutôt phragmites) ont la particularité de former un tissu racinaire et un réseau de galeries qui drainent, apportent de l'oxygène et servent de support aux bactéries aérobies. Ces bactéries ont un rôle de dégradation et de minéralisation de la matière organique présente dans nos eaux usées, qui devient dès lors assimilable par les plantes.

en alternant les phases d'immersion et de dénoyage, en assurant la ré-oxygénation du filtre.

L'eau ainsi épurée rejoint la Veyle via le canal de comptage. Ce dispositif permet de mesurer le rendement et d'effectuer les différents prélèvements nécessaires au contrôle de la qualité de l'eau (au moins 2 fois par an).

Chaque automne, il sera nécessaire de couper les tiges, à environ 20-30 cm de la surface du bassin. En effet, en hiver, les roseaux sont secs et ne peuvent plus apporter de l'oxygène par leurs racines. En revanche, les rhizomes étant creux et toujours en place quelle que soit la saison, l'air circule à l'intérieur et c'est ainsi que se fait l'aération des bassins essentielle aux bactéries.

Comment cela fonctionne concrètement ?



Dégrilleur

Les eaux usées arrivent à la STEP au niveau du 1^{er} poste d'injection.

Les eaux passent par un dégrilleur qui récupère tous les éléments grossiers (lingettes, protection hygiéniques, ...) qui ne devraient pas s'y trouver !!!

Elles sont ensuite envoyées, grâce à un système de pompes, dans un premier bassin où elles vont subir un filtrage permettant de retenir 70 à 90 % de matière.

L'eau, percolée par le sable, repart vers le 2^{ème} poste d'injection qui la renvoie vers le bassin suivant pour une deuxième phase de filtration, affinant le traitement de l'eau de 10 à 30%.

L'eau est distribuée dans les bassins par permutation de plusieurs jours, pour laisser les végétaux faire leur travail,

Quels sont les avantages de ce système ?

- C'est un système d'épuration efficace qui a déjà fait ses preuves.
- Il y a pas d'odeurs ni de nuisances sonores.
- Il permet, contrairement à l'ancienne station, une bonne intégration paysagère.
- L'entretien est facile et le fonctionnement entièrement automatisé.
- la percolation continue évite les eaux stagnantes et ne favorise pas la présence de moustiques
- Le coût d'exploitation est faible.
- Les phragmites peuvent être compostées.

Nettoyage de Printemps

Le samedi 2 avril, une quarantaine de bénévoles a répondu présent pour participer au grand nettoyage des fossés de notre commune.

Issus notamment de nos associations, ils ont arpenté les routes et chemins pour ramasser les déchets répandus sur nos bords de voies communales et départementales.

Un impressionnant et désolant butin de près de 310 kg a été récolté, composé pourtant de nombre d'éléments recyclables tels que bouteilles de verre et en plastique, canettes en métal, paquets de cigarettes ; mais aussi de pneus de vélo, carrelages, polystyrène, etc.

Un grand merci à tous les volontaires qui ont consacré leur matinée à cette opération et effectué 18 parcours de "balade utile et citoyenne".



Un peu de respect et de silence...

Pour l'Organisation Internationale de Normalisation (ISO), le bruit est « un phénomène acoustique produisant une sensation auditive considérée comme gênante et désagréable ». Et contrairement à ce que l'on pourrait croire, notre organisme ne s'habitue pas au bruit.



Au-delà de l'automobile, de l'avion et du train comme c'est le cas sur notre commune, c'est aussi chez les particuliers (multiples équipements électriques pour le bricolage, non-respect du voisinage), dans les jardins (tondeuses,

taille-haies, motoculteurs,...), dans les parcs et sur la chaussée (souffleurs aspirateurs de feuilles, débroussailleuses,...) que le bruit ne cesse de s'intensifier.

Ces bruits peuvent être source de tensions entre voisins. Il est important de respecter les horaires autorisés fixés par arrêté préfectoral (du 26 septembre 2013), pour l'utilisation d'équipements et outillages bruyants :

- Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 19h30 ;
- Le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h ;
- Le dimanche et les jours fériés de 10h à 12h.

Attention également aux aboiements intempestifs et répétés de nos amis les chiens, qui peuvent être très désagréables pour notre voisinage.

Mézériat et sa faune



Une espèce d'oiseau est très présente sur notre commune et remarquable par ses couleurs, du moment qu'on s'attarde un peu pour l'observer : c'est le pic épeiche.

Comment le reconnaître ?

Son plumage est noir et blanc et le bas-ventre rouge vif. Chez le mâle, un carré rouge est présent sur la nuque tandis que chez la femelle

la calotte est noire. Les jeunes ont la calotte entièrement rouge, souvent striée, ce qui peut parfois porter à confusion avec d'autres pics.

Le dos est noir avec une grande tache blanche visible de chaque côté.

Le bec puissant et pointu est noir. Les yeux sont foncés, entourés d'une bande blanche.

Si on tend l'oreille, on reconnaîtra le pic épeiche à son cri typique qui tinte comme une note explosive courte, sèche et haut-perchée "Kix". Il émet aussi des "chick" plus doux et plus bas.

On entend également, à la fin de l'hiver, des tambourinages dans les arbres environnants. En effet, il utilise, contrairement aux oiseaux chanteurs, les tambourinages comme moyen de communication, notamment pendant les parades territoriales de février à mai. Un mâle non accouplé peut tambouriner jusqu'à 600 fois par jour !

Où peut-on l'observer ?

Le pic épeiche vit dans les forêts et les zones boisées de toutes sortes, les haies bocagères, les vergers, les parcs et les grands jardins.

C'est pourquoi il est important de conserver et protéger ces habitats où foisonne la vie.

Hors la classe

Les sorties scolaires des élèves de la Passerelle étaient en rapport avec le thème pédagogique de l'année : « relations terre et eau ». L'eau, descendant des nuages et rejoignant la terre, était d'ailleurs un peu trop présente lors de certaines de ces journées...



En avril

Les C.P. ont découvert la pisciculture de Buellas. Muets comme des carpes, ils ont écouté l'éleveur leur expliquer son activité : ils connaissent tout désormais de l'élevage de la truite.

En mai

Les C.E.2 ont découvert l'aqueduc du Gier à Chaponost (69). Ils ont ainsi pu voir et comprendre comment les Romains acheminaient l'eau jusqu'à Lugdunum (Lyon). L'après-midi, accompagnés par un guide de haute montagne, ils ont étudié la flore et la biodiversité. Certains élèves sont repartis avec des plantes dans l'espoir d'apporter un remède à certains maux de leur famille (verrues, ampoules ...) !

Les C.M.2 ont passé une journée sur une exploitation agricole biologique à Hautecourt.

Ils ont pu découvrir la traite des vaches, la fabrication de fromage et la transformation de la crème en beurre. Les élèves se sont successivement essayés à secouer la crème pour faire naître le beurre ainsi qu'à tirer le trayon d'une vache bien docile pour faire jaillir le lait !



Les C.M.1 et C.M.2 se sont rendus au bord de l'Irance. Sous la conduite de Frédéric LARDON de la fédération départementale de la pêche, et d'André BOZONNET du Goujon de la Veyle, ils ont prélevé dans la rivière des espèces de la petite faune aquatique. Utilisant des loupes et des clés de détermination, ils ont ainsi pu mettre un nom sur certaines de leurs prises. Les élèves ont fait connaissance avec le gammare, crustacé d'eau douce et ont appris que sa présence témoignait de la bonne qualité de l'eau. Il constitue, en outre, un mets de choix pour de nombreux poissons mais aussi pour certains oiseaux. L'animateur leur a également présenté d'autres spécimens des rivières de l'Ain qu'il avait apportés pour compléter la découverte, comme par exemple la sangsue, animal que certains laboratoires pharmaceutiques, voire certains spécialistes des maladies de peau, utilisent encore aujourd'hui pour soigner leurs patients.



Les C.M.1 sont allés à Giron avec leurs correspondants polliatis. Aidés d'un animateur, les élèves ont érigé des barrages le long d'un ruisseau. Leurs travaux ont permis de déclencher la rotation du moulin situé en aval de la réalisation. Dans une seconde activité, les enfants ont pu observer le milieu naturel montagnard. Ils ont utilisé les matériaux trouvés sur le site pour réaliser la maquette et le plan d'un village avec maisons, église, parc et rues.

La journée défi collège des C.M.2

Les élèves de C.M.2 ont un peu l'esprit ailleurs à la fin de l'année scolaire. Certains voguent déjà sur la planète « collège » !

Afin de les familiariser à leur futur environnement, l'école La Passerelle participe à la journée « défi-collège ». Celle-ci permet, de façon ludique, de repérer les lieux et de rencontrer le principal et quelques professeurs. Ils s'accoutument à la sonnerie horaire et ils découvrent le self : quelle joie de pouvoir choisir son entrée et son dessert !

Remise d' « O.K. d'or » au maître Jean-Bernard BOURILLON à l'occasion de son départ !



Le 20 mai 2016, le maître des C.M.2 a achevé sa mission suite au retour de Marie DE MAUROY. De nombreux et affectueux messages enfantins couvraient le tableau noir. D'autres ont été rassemblés dans un livre relié. Sa prestation vocale lors de la soirée culturelle de mars pendant laquelle il a entraîné

les spectateurs restera dans les mémoires ! Les élèves ont apprécié les apéritifs, les déjeuners, les après-midi jeux de société ou arts plastiques qui récompensaient les « O.K. d'or » (bons points) distribués lors des bons résultats.

Avant de partir, il a aidé le comité de rédaction du Mézémag à rédiger cette page « vie scolaire ». Voici son article concernant le jardin pédagogique de l'école qu'il a initié.

« Après que nous ayons tenté de faire pousser des haricots en classe, avec une certaine réussite, et d'autres graines apportées par les élèves, avec moins de succès, après avoir bouturé une misère, semé tomates et œillets d'Inde derrière les fenêtres, l'idée a ... germé de créer quelques carrés de jardin en extérieur pour expérimenter en vraie grandeur, la reproduction et la multiplication des végétaux. Quatre carrés en osier tressé ont ainsi accueilli radis, salades, petits pois et autres renoncules, freesias, muguet, carottes et bientôt les tomates cerises, celles « élevées en classe » et chouchoutées pendant les vacances de Pâques, dans sa serre, par Chantal COLDONAT, notre intervenante en anglais.

Régulièrement, les élèves de l'école qui le souhaitent peuvent venir constater la croissance et le développement des plantes du jardin. La pluie, relativement fréquente, nous a dispensés d'arrosages quotidiens. »

Transports scolaires : du nouveau pour les collégiens à la rentrée.

Afin de supprimer les points dangereux des circuits (comme le demi-tour sur la Route de Polliat effectué dans l'Impasse de Meurnand) et de répartir plus équitablement les temps de trajets des collégiens, la commune a sollicité le Conseil Départemental en charge des transports scolaires pour redéfinir les itinéraires.

A partir de la rentrée 2016, les horaires de tous les points d'arrêt seront modifiés. Les deux lignes de transports (Keolis et Maisonneuve) auront des trajets très différents.

Consultez les nouveaux horaires et les numéros de ligne sur www.mezeriats.fr.

Dans le mille pour Mézéri'Arc

Le club de tir à l'arc a décroché des podiums en décochant ses flèches au championnat départemental de l'Ain. Au terme des 5 épreuves du challenge dont l'une s'est déroulée à Mézériat en février dernier, nos archers ont été récompensés dans 5 catégories sur 7 !

Jeunes débutants : 2^{ème} **Hugo CADILLON**

Jeunes confirmés : 2^{ème} **James SOMBARDIER**

Juniors : 1^{ère} **Mélina QUELIN** et 3^{ème} **Nathan BREVET**

Adultes débutants : 3^{ème} **Céline COMMARMOND**

Vétérans : 1^{er} **Eric MOREL**

L'association a investi dans des murs de tir, cibles sur roues facilitant la mise en place ainsi que le rangement. Ils sont épais et constitués de bandes de pailles compressées, ils résistent mieux aux impacts de flèches que la ciblerie standard (soit un chevalet et une paille ronde) et deux archers sont à l'aise par mur lors des entraînements.



Le S.T.T.M. frappe fort !

Le Sport Tennis de Table de Mézériat s'est lui aussi illustré cette saison en remportant 7 titres.

En simple :

- 11 filles et -13 filles : **Léa LEBOUTILLY**, championne de l'Ain
- 13 garçons : **Alban POCHON**, vice-champion de l'Ain
- 15 garçons : **Lucas MILLERET**, champion de l'Ain et **Louis PEUTIN**, vice-champion de l'Ain
- 18 garçons : **Matthieu MOREL**, champion de l'Ain

En double :

- 15/-18 : **Matthieu MOREL** et **Sacha PAYAN**, champions de l'Ain
- 11/-13 : **Léa LEBOUTILLY** et **Alban POCHON**, champions de l'Ain
- 11/-13 : **Léa LEBOUTILLY** et **Margaux MILLERET** 3^{ème}

Seniors : **Fabien LOPES** et **Guillaume PARSUS**, champions de l'Ain

Bravo à tous les joueurs !

Gwenaëlle et Elsa : 2 compétitrices à l'honneur

Licenciées au Tennis Club de Mézériat, **Gwenaëlle DOS SANTOS (15 ans)** et **Elsa THEVENEAU (14 ans)** ont plusieurs cordes à leurs... raquettes !



En effet, réalisant des progrès année après année, les deux amies, classées 15/5, remportent souvent des tournois départementaux et terminent fréquemment dans le dernier carré lors des championnats de l'Ain individuel. Lors des rencontres par équipes en catégories 15-16 ans, elles

quittent la compétition en quart de finale contre l'équipe de Montmerle-sur-Saône, victorieuse en finale. Grâce à ces excellents résultats et malgré leur jeune âge, elles viennent d'intégrer l'équipe 2 féminine sénior du T.C.M.

En marge du tennis, elles pratiquent un autre sport de prédilection et réussissent également à se distinguer.

Pour Gwenaëlle, c'est la boule lyonnaise : licenciée depuis cette année au célèbre club de Saint-Vulbas, Gwenaëlle franchit les paliers un à un avec une qualification pour les championnats de France qui auront lieu cet été en double et en combiné, avec pour objectif ambitieux une participation aux Jeux Olympiques de 2024, où la boule lyonnaise sera sport olympique.

Pour Elsa, qui garde une raquette à la main, c'est le badminton en scolaire : vice-championne de l'Ain (derrière Gwenaëlle, championne de l'Ain !). Elle termine 2^{ème} du Lyonnais et se qualifie ainsi pour les championnats de France à Cholet, où elle s'incline en huitième de finale contre la future championne de France.

Félicitations à ces 2 jeunes filles qui concilient études et sport à merveille.

La dictée de la Ligue

Pour sa première dictée, en février dernier, la délégation des bords de Veyle de la Ligue contre le cancer a attiré 76 amoureux de la langue française. Extraite d'un texte de Bernard PIVOT préparé pour les Dicos d'Or, elle était semée d'embûches et parlait de voyages en mer. L'ambiance fut studieuse à Chaveyriat ce samedi-là et le meilleur score fut de 6 fautes...

Notre commune était bien représentée et Annie BARAQUE, une de nos anciennes institutrices a sauvé l'honneur en terminant sur le podium !



Les Comédiens



Depuis 1988, cette association propose chaque année, pendant les vacances scolaires de printemps, un spectacle basé sur des reprises de comédies musicales et des medleys interprétés par des jeunes âgés de plus de 10 ans.

Leur dernier spectacle, Dracula, joué les 15 et 16 avril par 36 Comédiens âgés de 10 à 24 ans, a attiré environ 700 spectateurs. Afin de gérer au mieux leur nombre croissant, un système de prévente des billets d'entrée a été mis en place depuis quelques années avec succès.

Encadrée par 4 metteurs en scène bénévoles et anciennes Comédiennes (Nelly RONGEAT PORTE-FORIE, Frédérique RAFFOUR DOUVRE, Solenn DESPLANCHES, Magali FORT), la troupe répète tous les vendredis, de 18h à 19h45, de septembre à avril, dans la salle des fêtes. Ils sont soutenus par les 15 membres du bureau (dont les coprésidents Solenn DESPLANCHES et Victor BOZONNET) qui préparent toute l'année le prochain spectacle dans les moindres détails, des programmes jusqu'aux accessoires... Les costumes et les décors, en particulier, nécessitent des semaines voire plusieurs mois de travail.

La semaine des représentations, c'est une quarantaine de bénévoles fidèles (parents, amis de Comédiens et anciens Comédiens...) qui installe la scène, le décor, la sonorisation, les lumières, qui coiffe, maquille, habille, photographie, filme, assure la régie, ou sert les repas préparés pour toute l'équipe par les membres du bureau.

Une semaine intense également pour les jeunes qui travaillent jusqu'au dernier jour, notamment lors de la difficile et laborieuse répétition générale du jeudi soir, où l'on teste pour la première et unique fois en condition réelle si « ça passe ou ça casse » ! Ils sont également présents dès 14h les vendredi et samedi afin de peaufiner les modifications de dernière minute, se maquiller, se coiffer, se costumer.

Une organisation parfaitement rodée où chacun connaît son rôle et apporte des compétences diverses et variées.

Les Comédiens sont régulièrement sollicités pour rejouer leur spectacle dans les communes alentours (Confrançon, Chaveyriat, Vonnas) pour le plus grand plaisir des jeunes. Il n'est malheureusement pas toujours possible, pour des raisons de logistique, d'honorer toutes les demandes.



Coup de chapeau aux artistes et aux bénévoles et mention spéciale à Marie-Noëlle RENAULT pour les costumes et Christophe GOUTTENOIRE pour les décors !



Fête des écoles



Football



Conscrits 2016



Concours de pêche

Farfouille du Sou



Championnat de twirling